



DECLARATION DE PERFORMANCE

selon l'annexe III de l'ordonnance (UE) N° 305/2011
N° 02 0010

Type de produit
EN 1504-2 : ZA.1d et ZA.1e

Marquage pour identification
KEIM Concreton-C
Numéro de charge : voir l'emballage du produit

Destination
Produit de protection de surface – Revêtement
Protection contre la pénétration de substances (1.3)
Régulation de la teneur en humidité (2.2)
Augmentation de la résistance électrique (8.2)

Fabricant
Keimfarben GmbH, Keimstraße 16, D-86420 Diedorf

Système destiné à évaluer et à vérifier la constance de la performance
Système 2+

L'organisme notifié
Institut für Massivbau und Baustofftechnologie Universität Karlsruhe (TH), numéro d'identification 0754

a procédé à une première inspection de l'usine et du contrôle de la production propre à l'usine ainsi que la surveillance, l'estimation et l'évaluation du contrôle de la production propre à l'usine d'après le système 2+ et a émis les documents suivants :

Certification de la conformité du contrôle de production propre à l'usine
N° 0754-CPD-07-0841

Performance déclarée

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
Perméabilité au CO ₂	≥ 50 m	EN 1504-2:2004
Perméabilité à l'eau	Classe I	EN 1504-2:2004
Absorption capillaire d'eau	$w < 0,1 \text{ kg/m}^2\text{h}^{0,5}$	EN 1504-2:2004
Compatibilité avec les changements de température	≥ 1,0 (0,7) ¹⁾ N/mm ²	EN 1504-2:2004
Adhérence dans l'essai de déchirure	≥ 1,0 (0,7) ¹⁾ N/mm ²	EN 1504-2:2004
Comportement en cas d'incendie	E	EN 1504-2:2004
Substances dangereuses	NPD	EN 1504-2:2004

¹⁾ La valeur entre parenthèses est la plus petite valeur admissible par lecture

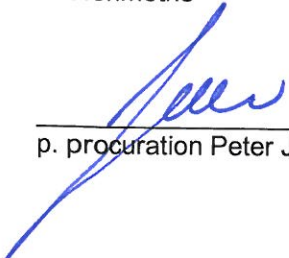


La performance du produit pour lequel la présente déclaration de performance a été établie correspond à la performance déclarée. Le fabricant nommé dans la présente déclaration de performance est seul responsable de la rédaction de cette déclaration de performance.

Signé pour le fabricant et au nom du fabricant par :

Peter Jaser, directeur de l'assurance qualité et de la colorimétrie

Diedorf, 01.07.2013


p. procuration Peter Jaser

Annexe
Fiche technique de sécurité